



RAPPORT ANNUEL 2021



EPER
Pain pour
le prochain.

ÉDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'invasion de l'Ukraine par l'armée russe a bouleversé l'ordre mondial. Des villes sont bombardées, des millions de personnes sont en fuite. La population se rassemble au nom de la paix : elle prend part à des manifestations et à des cultes pour appeler à la fin de la violence et des destructions. La crainte d'une « grande guerre » gagne les esprits. À travers

ces événements, nous réalisons à quel point la paix et la liberté sont fragiles. À quel point nous autres, êtres humains, avons besoin de sécurité et de solidarité. En tant qu'œuvre d'entraide, notre contribution est essentielle.



Les conflits, les guerres civiles et les expulsions sont une réalité pour de nombreux individus. La recherche d'un lieu sûr, le manque de nourriture et l'absence de perspectives font de leur quotidien une lutte de tous les instants pour survivre. Ils sont opprimés et persécutés, leurs terres sont accaparées et leurs droits bafoués. Les régimes autoritaires, qui ne font aucun cas des droits humains, s'étendent et n'ont pas l'intention de céder. Que reste-t-il alors de la justice ?

Sans parler des menaces écologiques, dont nous avons pris pleinement conscience ces dernières années. Le réchauffement planétaire n'est plus un concept abstrait – au contraire. Les populations ne sont pas toutes con-

frontées de la même façon aux changements climatiques, mais nous vivons bien toutes et tous sur une seule et même planète. En plus de porter une signification théologique, la sauvegarde de la création revêt désormais une importance existentielle.

Les objectifs formulés il y a plusieurs dizaines d'années lors d'une Assemblée œcuménique à Bâle, à savoir « Paix, justice et sauvegarde de la création », doivent devenir une priorité absolue. Ils restent des repères fondamentaux de notre travail : les articles de ce rapport annuel le démontrent. Ils guident tout ce que nous faisons en Suisse et à l'étranger, que ce soit dans le cadre de nos projets ou lorsque nous fournissons une aide dans des situations d'extrême urgence. Il en ressort que notre soutien aux personnes démunies est indissociable de nos propres modes de vie. Car la justice est indivisible.

Associer les programmes de l'EPER aux campagnes de politique de développement menées par Pain pour le prochain est également une préoccupation majeure à la suite de la fusion des deux fondations, qui a eu lieu durant cette année 2021. Ces deux éléments intrinsèquement liés ne devront donc plus faire qu'un ces prochaines années : l'engagement pour une vie dans la dignité, quel que soit le pays où l'on vit, et l'appel à la responsabilité. Cela s'applique aussi bien au travail de l'EPER en Suisse qu'à l'étranger. L'oppression et la misère entraînant des migrations, notre politique d'asile est mise à l'épreuve. Les personnes réfugiées venant d'Ukraine – et d'autres pays – vont avoir besoin de notre soutien, sur place mais aussi en Suisse.

L'EPER et Pain pour le prochain, toutes deux fortement ancrées dans l'Église évangélique réformée, restent fidèles à la vision de paix, de justice et de sauvegarde de la création. Celle-ci ne doit jamais nous quitter, surtout en période de grande incertitude. Nous continuerons à nous engager en ce sens, avec vous.

Walter Schmid
Président du Conseil
de fondation de l'EPER

Jeanne Pestalozzi
Ancienne présidente du Conseil de fondation de Pain pour le
prochain et vice-présidente du Conseil de fondation de l'EPER

« Les objectifs formulés il y a plusieurs dizaines d'années lors d'une Assemblée œcuménique à Bâle, à savoir " Paix, justice et sauvegarde de la création ", doivent devenir une priorité absolue. »

2021 EN BREF



PAGES 4 À 9 NOS THÉMATIQUES À L'ÉTRANGER: COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT, COLLABORATION AVEC LES ÉGLISES ET AIDE HUMANITAIRE

28

c'est le nombre de pays dans lesquels l'EPER a mené ses programmes et ses projets en 2021.

90 000

personnes ont pu améliorer leurs conditions de vie grâce au travail de l'EPER à l'étranger.

60 000

personnes ont pu augmenter leurs revenus grâce au soutien de l'EPER.

PAGES 12 À 17 NOS THÉMATIQUES EN SUISSE: ASILE, INTÉGRATION ET PLAIDOYER

61 803

personnes en Suisse ont été soutenues dans la revendication de leurs droits et ont bénéficié de mesures d'intégration.

Dans 3

projets, de nouvelles offres ont été créées pour les personnes relevant de l'asile.

319

interprètes communautaires de l'EPER ont été en mission en 2021.



PAGES 20 ET 21 ENTRETIEN AVEC PETER MERZ, DIRECTEUR DE L'EPER: RÉTROSPECTIVE 2021 ET PERSPECTIVES 2022

353

collaboratrices et collaborateurs fixes étaient employés par l'EPER en 2021.

18,6 %

de frais administratifs, recherche de fonds incluse (valeur moyenne selon Zewo: 21 %).

49

sites ont accueilli l'exposition « 75 ans de l'EPER » à travers la Suisse.

PAGES 22 À 25 ORGANISATION, IMPACT DES PROJETS, RESPONSABILITÉ, TRANSPARENCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

15

indicateurs clés ont été relevés systématiquement pour des projets internationaux dans le cadre du contrôle de leur impact.

Dans 4

pays où l'EPER est active, le respect des normes du code de conduite volontaire CHS* a fait l'objet d'une évaluation.

25

formations sur la protection des données ont été suivies dans 4 langues par plus de 300 membres du personnel de l'EPER.



PAGES 26 ET 27 REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE RAPPORT FINANCIER, BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION 2021

72,4 Mio

de francs ont été attribués à des projets en Suisse et à l'étranger.

24,9 Mio

de francs proviennent de dons.

15,3 %

des recettes sont des contributions des Églises.

* Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability



L'ACTION DE L'EPER À L'ÉTRANGER

En 2021, l'EPER a été présente dans 28 pays. En collaboration avec ses partenaires locaux et internationaux, elle s'est engagée aux côtés des participant-e-s aux projets afin de faire valoir leurs droits à l'alimentation, à la terre et à l'eau ainsi qu'à l'égalité et à la participation aux décisions.

Dans les pays où l'EPER a été active en 2021, l'année a été marquée une nouvelle fois par la pandémie et ses conséquences. Le COVID-19 a exacerbé les défis existants – grande pauvreté, changements climatiques et conflits armés – et a freiné l'avancement de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement. Ainsi, par exemple, les progrès réalisés dans la lutte contre la faim ont été mis à mal par la pandémie : en 2021, la faim chronique touchait ou menaçait directement près de 960 millions de personnes. Nous sommes donc encore bien loin de l'objectif « Faim zéro » fixé pour 2030. Les droits humains ont également été davantage sous pression dans de nombreux pays. Les personnes les plus pauvres des pays du Sud ont fortement souffert des répercussions de la pandémie. Les habitant-e-s des zones rurales, les femmes et les groupes de population marginalisés ont été particulièrement touchés.

En 2021, l'EPER a aidé d'innombrables personnes à faire valoir leurs droits à l'alimentation, à la terre et à l'eau ainsi qu'à l'égalité et à la participation aux décisions. Elle a notamment encouragé les individus et les communautés à dialoguer avec les autorités gouvernementales et le secteur privé pour négocier des conditions juridiques, économiques, politiques et sociales qui soient équitables. Car l'EPER en est convaincue : pour un développement durable et autodéterminé bénéfique à tou-te-s, il faut des sociétés civiles fortes.

Plus de compétences dans les pays

Il est donc essentiel que les organisations partenaires de l'EPER ainsi que le personnel de ses bureaux de coordination travaillent de manière efficace et compétente, mais aussi qu'ils disposent d'un plus grand pouvoir de décision dans la planification et la mise en œuvre des projets ; car ce sont eux qui sont au contact des personnes, de leurs problèmes, et qui ont une vue d'ensemble des solutions possibles. Pour ce faire, la Division Coopération internationale a renforcé le pouvoir de décision des pays d'action de l'EPER, tout en leur allouant davantage de ressources humaines et financières.

Sur un pied d'égalité

La Division Coopération internationale s'est aussi penchée sur des sujets délicats – tels que la violence sexuelle, les inégalités de pouvoir et le racisme – dans le cadre de la coopération internationale. Et ce dans le but de porter un regard critique sur les projets et les programmes menés dans les pays, d'en déduire des mesures et de collaborer sur un pied d'égalité avec les participant-e-s aux projets, dans un respect mutuel et en apprenant les un-e-s des autres.

Plus d'informations sur les projets menés dans chaque pays :

www.eper.ch/monde

COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

Outre le COVID-19, les familles paysannes des pays du Sud ont été très affectées par les changements climatiques et l'impact de l'agro-industrie. Dans 19 pays, la coopération au développement a donc porté sur la garantie des droits fonciers et sur la mise en place d'une agriculture résiliente aux changements climatiques avec des systèmes de commercialisation inclusifs.

200 000

personnes ont obtenu un meilleur accès aux ressources naturelles ou augmenté leurs revenus grâce à des formations continues et à des mesures de soutien du marché.

GÉORGIE : S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La commune de Marneouli, située au sud de la Géorgie, près de la frontière avec l'Arménie et l'Azerbaïdjan, comporte principalement des minorités ethniques. La population travaille surtout dans l'agriculture, mais les pratiques néfastes à la santé et à l'environnement sont très courantes, tandis que le réchauffement climatique fait baisser les recettes. L'objectif du projet lancé début 2021 est d'améliorer les revenus de cette population par l'introduction de pratiques agricoles écologiques et résilientes aux changements climatiques.

Durant la première année du projet, plus de 400 personnes ont profité directement des activités menées au sein de groupes caractérisés par une grande mixité ethnique et avec une forte implication des femmes et des jeunes. Un groupe de travail, composé de représentant-e-s des secteurs privé et public et de la société civile d'origine arménienne, azerbaïdjanaise et géorgienne (à 75 % des femmes), s'est concentré sur la promotion d'une agriculture respectueuse du climat et sur la mise en place de programmes de formation allant dans ce sens. De plus, un scénario climatique 2021–2050 a été élaboré pour Marneouli, ainsi qu'un plan d'adaptation pour l'agriculture, qui est actuellement en discussion avec l'administration locale et doit être intégré dans la stratégie de la commune.

CAMBODGE : UNE PETITE NOIX AU GRAND POTENTIEL

Le projet mené par l'EPER dans trois provinces du nord-est du Cambodge a pour but d'améliorer durablement les revenus de la population rurale issus de la culture d'anacardiens. Malgré la pandémie, la portée de ce projet a pu être étendue en 2021. L'EPER a soutenu la création d'une association nationale de la noix de cajou et permis aux productrices et aux producteurs d'accéder à des moyens de production de qualité ainsi qu'à de nouvelles méthodes de culture. L'efficacité de la chaîne de création de valeur de ce fruit s'en trouve améliorée. Du matériel d'information et de formation a également été produit, puis publié sur une application et sur Facebook. Entre décembre 2020 et octobre 2021, ces outils ont été consultés près de 90 000 fois.

Les activités portent en outre sur l'amélioration des droits fonciers pour les groupes de population indigènes et les communautés rurales pauvres dans les trois provinces. Là aussi, les progrès réalisés sont remarquables. Le projet a par exemple renforcé les commissions de résolution extrajudiciaire des litiges afin de permettre aux communautés indigènes de régler leurs conflits fonciers malgré le mauvais fonctionnement du système judiciaire. Fin 2021, ces commissions avaient résolu cinq conflits fonciers, protégeant ainsi les terres de 290 ménages indigènes (1600 hectares).



COLLABORATION AVEC LES ÉGLISES

35 000

personnes ont bénéficié des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient.

En 2021, l'EPER a continué d'aider ses Églises partenaires en Europe de l'Est à s'engager activement et de manière responsable au sein de la société. Confrontées à d'immenses difficultés après des années de guerre, les Églises de Syrie et du Liban ont pu compter une nouvelle fois sur le soutien de l'EPER, notamment dans leurs activités auprès de la jeunesse et en faveur de l'éducation.



SYRIE : DES BOURSES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Sur les quelque 1,8 million de chrétien·ne·s qui vivaient en Syrie, environ un million ont quitté le pays à cause de la guerre civile. Leur présence n'en est pas moins essentielle : les minorités chrétiennes contribuent en effet à une société pluraliste. Les écoles ecclésiales sont aussi des lieux de rencontre et d'ouverture aux valeurs et aux traditions de personnes de confessions différentes. Elles favorisent ainsi une bonne cohabitation et un avenir de paix en Syrie.

Le projet a pour but de soutenir les écoles protestantes et d'octroyer des bourses aux élèves issus d'un contexte familial difficile, indépendamment de leur confession. Ainsi, en 2021, 2300 jeunes ont pu accéder aux écoles privées des deux Églises partenaires Union of the Armenian Evangelical Churches in the Near East (UAECNE) et National Evangelical Synod of Syria and Lebanon (NESSL). En raison de la pandémie, le déroulement des cours a été fortement perturbé. Mais les écoles ont réagi immédiatement et mis en place l'enseignement à distance. L'EPER a fourni des appareils à 40 élèves, a pris en charge les frais de connexion Internet et a dédommagé les enseignant·e·s pour leur travail supplémentaire, afin que les cours puissent continuer.



UKRAINE : COLLABORATION AVEC LES ÉGLISES

En Transcarpatie, le coronavirus a encore aggravé la situation économique ainsi que les difficultés de la population en matière de santé. Les familles qui vivaient déjà dans des conditions précaires avant la pandémie ont été particulièrement touchées par le chômage et par un accès limité aux soins de santé. Les réductions de l'aide sociale et l'augmentation des prix des denrées alimentaires aggravent la pauvreté. En 2021, l'EPER a agi de différentes manières.

Les centres d'accueil de jour de Vary et Heten ont pris en charge 92 enfants et jeunes ayant un handicap. 79 enfants roms ont suivi des cours de soutien scolaire dispensés l'après-midi. Ils ont reçu des repas chauds, ont été aidés dans leurs devoirs et ont participé à divers programmes de loisirs. En décembre 2021, l'EPER a en outre distribué des colis alimentaires et des couvertures chaudes à 86 familles roms et 92 familles avec enfants handicapés en réponse à la crise économique. Le projet de soins à domicile a permis de fournir des soins à 288 personnes âgées et malades, tandis que le centre diaconal de Berehove a donné de la soupe et du pain à 240 personnes se trouvant sur la liste du service social local. Le centre a aussi pris en charge 25 personnes dans sa maison de retraite, et 15 chambres ont servi de refuge à des dizaines de femmes victimes de violence domestique accompagnées de leurs enfants.

AIDE HUMANITAIRE

Les programmes d'aide d'urgence en RDC et dans les camps rohingyas au Bangladesh, ainsi que l'aide aux réfugié-e-s en Ouganda ont constitué les plus grandes interventions humanitaires de l'EPER en 2021. Mais comme souvent, celle-ci a aussi dû réagir avec rapidité et souplesse, par exemple en août après le séisme en Haïti ou en mai après une nouvelle escalade de la violence dans la bande de Gaza.

17,4 Mio

de francs ont été dédiés aux projets d'aide humanitaire dans 28 pays du monde.



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC): SOUTIEN AUX PERSONNES DÉPLACÉES

L'EPER fournit une aide d'urgence dans les régions difficiles d'accès de l'est de la RDC, dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus touchées par les conflits armés. Nombre de ces individus ont dû fuir et retrouvent leurs villages ravagés et pillés à leur retour.

6600 ménages ont reçu des semences et des outils agricoles pour améliorer leur sécurité alimentaire. Le projet a également permis à 29 532 ménages de bénéficier d'une source d'eau potable et à 19 742 personnes d'avoir accès à des lavoirs. En outre, 150 latrines ont été construites pour 3000 personnes et plus de 220 000 individus ont été sensibilisés aux bonnes pratiques en matière d'hygiène. Grâce à des activités « cash for work », des voies routières importantes ont été remises en état et un pont a été renforcé pour permettre à nouveau le passage. Ces activités ont généré un revenu temporaire pour 5188 familles. La rénovation des routes a permis à la fois de fournir une aide humanitaire dans la région en proie aux conflits et d'acheminer des produits agricoles de la région vers les marchés des centres urbains, ce qui a contribué à relancer l'économie locale.



VENEZUELA: AIDE D'URGENCE POUR LES FAMILLES DÉMUNIES

Face à la crise politique, à l'hyperinflation et aux embargos internationaux, le Venezuela a subi un effondrement partiel de l'approvisionnement de base. La pandémie de coronavirus a encore aggravé la situation. L'EPER est présente au Venezuela avec un programme d'aide d'urgence qui s'adresse aux plus démunis-e-s et dont ont profité plus de 200 000 personnes ces deux dernières années.

En 2021, la soupe populaire de l'État d'Apure, soutenue par l'EPER, a distribué plus de 23 200 repas chauds à environ 600 personnes – pour la plupart des seniors en situation de précarité. 2000 autres personnes de la région de Caracas ont reçu des denrées alimentaires et des articles d'hygiène. L'EPER a également aidé neuf centres médicaux à améliorer leurs conditions d'hygiène et leurs compétences en matière de désinfection et de prévention des infections, notamment grâce à la mise à disposition d'eau potable et à une élimination correcte des déchets. Dans le cadre de campagnes nationales contre le COVID-19, l'EPER a informé quelque 25 000 personnes de l'État d'Apure sur le virus et les mesures d'hygiène à adopter. Durant l'année qui vient, elle prévoit d'étendre le programme d'aide d'urgence à l'État de Táchira, frontalier avec la Colombie, qui est également très touché par la crise.

L'ACTION DE L'EPER DANS LE MONDE

PAYS BÉNÉFICIAIRES DES PROJETS EN 2021

Europe

- Arménie
- Géorgie
- Hongrie
- Italie
- Kosovo
- Roumanie
- ● Serbie
- Slovaquie
- Ukraine

Asie

- ● Bangladesh
- ● Cambodge
- Irak
- ● Israël/Palestine
- Liban
- ● Myanmar
- Syrie

Amérique latine

- Brésil
- Colombie
- ● Haïti
- ● Honduras
- Venezuela
- Coopération au développement
- Collaboration avec les Églises
- Aide humanitaire

Afrique

- ● Éthiopie
- Niger
- ● Ouganda
- ● RDC
- ● Sénégal
- ● Soudan du Sud

Fally Sathie, Sénégal : « Avant, toute la zone littorale allant de Foundiougne à Kaolack était couverte de mangroves. Nous vivions de la pêche et pouvions cultiver nos terres. Mais les effets des changements climatiques se font sentir. La côte s'érode et ça ne me suffit plus pour vivre. Je vends du pain à côté. Nous dépendons de la mer et de la mangrove, et cette dernière empêche que la mer ne cause trop de dégâts. L'EPER nous aide à reboiser la mangrove et à la préserver. »

Projet 764.335 Protection de la mangrove du delta du Saloumpar la population



Eutimio Moncada, Venezuela :

« J'ai 74 ans et je vis seul à El Nula. Ma famille est partie chercher du travail à l'étranger. Pendant un temps, je ramassais les poubelles et les amenais à la déchargement pour gagner un peu d'argent. Ensuite, je me suis mis à mendier des restes de nourriture dans les magasins. Depuis la pandémie, ce n'est plus possible. Sans nourriture, j'ai parfois dû chasser des oiseaux pour pouvoir me nourrir. Grâce à la soupe populaire de l'EPER, j'ai maintenant un plat chaud tous les jours. »

Projet 880.319 Aide d'urgence aux familles et soutien médical



Shaara Salissou, Niger :

« Avant le projet, je ne savais rien de la culture du moringa. J'en achetais seulement des feuilles. Mes enfants souffraient constamment de carences alimentaires. Aujourd'hui, j'exploite une plantation de moringas avec d'autres femmes et je vends les feuilles au marché. Nous utilisons de l'engrais biologique, car les engrais chimiques sont néfastes pour la santé. Le projet nous a beaucoup aidées. J'ai désormais de quoi nourrir mes enfants et notre alimentation est plus variée. Nous pouvons également utiliser la poudre de moringa contre différentes maladies. »

Projet 756.350 Culture de légumes et de moringa



Laura Bocskai, Ukraine: « Mon aide-soignante a été un cadeau du ciel. Après mon AVC, on m'a fourni un lit médicalisé, des couches et des médicaments. En plus de l'aide matérielle et du suivi médical, le service de soins à domicile m'a aussi aidée sur le plan psychique. C'était très important pour moi de pouvoir confier mes soucis à quelqu'un. »

Projet 951.319 Soins à domicile en Transcarpatie



1

Nana Sartania, Géorgie: « Avant, j'avais beaucoup de mal à sécher les noisettes que nous cultivons et à les stocker de manière sûre. Résultat : une partie pourrissait. Depuis que nous avons rejoint la coopérative agricole et faisons appel au service gratuit de séchage et de stockage de Pakka Georgia, les noisettes préservent leurs qualités et nous pouvons les vendre à Pakka à un prix intéressant. »

Projet 918.036 Culture de noisettes bio et fairtrade



2

Ayesha, Bangladesh: « Je vis avec mon mari et mes quatre enfants dans le camp de réfugié-e-s rohingyas 8E. En mars, il y a eu un grand incendie, qui a détruit notre hébergement. Grâce à l'EPER, nous avons obtenu une nouvelle maison avec des murs en bambou et un sol en ciment. Elle est même mieux que l'abri fait de bâches et de tiges de bambou que nous avons avant. Il y faisait très chaud en été et humide en hiver. Maintenant, j'ai un hébergement vraiment bien pour mes enfants. Je souhaite qu'ils aillent à l'école et que nous puissions rentrer bientôt au Myanmar pour y mener une vie libre. »

Projet 610.431 Des conditions de logement plus stables pour les réfugié-e-s rohingyas



3

Demitu Regassa, Éthiopie:

« Quand Gurmuu Development Association (Gurmuu) et l'EPER m'ont proposé une formation en apiculture, j'ai d'abord hésité, car je n'avais jamais suivi de formation. Mais cela m'a beaucoup apporté : aujourd'hui, je produis du miel et je suis devenue formatrice à mon tour ! J'ai déjà formé un groupe de 20 femmes, puis un autre de 19 femmes. Elles s'en sortent maintenant très bien et travaillent dur pour obtenir de bons résultats. »

Projet 706.384 L'apiculture, un revenu en plus pour les familles paysannes



4

Denise Kabuo Bushenge, République démocratique du Congo:

« Je vis à Katolo et le programme de construction de toilettes de l'EPER nous a beaucoup aidés. Avant, nous avions souvent des maladies diarrhéiques. Et puis nous avons peur d'être mordu par un serpent en allant dans les buissons. »

Projet 788.385 Aide d'urgence aux familles touchées par le conflit dans les régions reculées



5



75 ans de l'EPER

En 2021, l'EPER a fêté ses 75 ans. Divers événements ont permis de revenir sur les moments clés des trois quarts de siècle derniers, notamment l'année 1958, avec le lancement, en Inde, du premier projet d'aide au développement de l'EPER dans les pays du Sud.







L'ACTION DE L'EPER EN SUISSE

Malgré la pandémie de COVID-19, les sièges de l'EPER sont restés aux côtés des personnes socialement défavorisées dans leur région. L'œuvre d'entraide n'a pas été à l'arrêt en 2021 : les projets ont au contraire été développés et accrédités.

En 2021 aussi, les mesures de protection contre le coronavirus et les restrictions changeantes ont mis les groupes de population vulnérables à rude épreuve. Malgré les conditions difficiles, l'EPER a été en contact permanent avec ses groupes cibles tels que les personnes migrantes âgées, les sans-papiers, les familles socialement défavorisées et les personnes isolées. Les collaboratrices et les collaborateurs ont par exemple utilisé WhatsApp pour informer des dernières mesures et évolutions, créé des podcasts sur divers sujets – comme la santé ou les assurances sociales – et diffusé des vidéos informatives en différentes langues sur les médias sociaux. Pour atteindre les groupes les plus vulnérables tels que les sans-papiers, le personnel de l'EPER a aussi proposé des consultations et des accompagnements individuels.

De nouvelles offres pour de nouveaux groupes cibles

En 2021, les offres ont été développées dans certaines régions où l'EPER est active, notamment pour atteindre de nouveaux groupes cibles. Afin de mieux répondre aux besoins des personnes réfugiées âgées, le Siège d'Argovie/Soleure a fondé le Café Marzipan (voir p. 14), tandis que le projet Âge et Migration (ÂGE) de Zurich a créé des tandems réunissant des personnes réfugiées âgées et des bénévoles. Le système de tandems a également été testé dans les Nouveaux Jardins de Berne. Cette offre est désormais ouverte aux personnes déboutées de l'asile. Dans le cadre de l'Agenda Intégration Suisse (AIS), la Confédération a décidé d'intégrer plus rapidement les personnes admises à titre provisoire ou réfugiées.

Le forfait d'intégration a donc été augmenté. De plus, la demande d'une autorisation de travail, qui constituait un obstacle, a été remplacée par une simple inscription à l'office du travail. Dans le canton de Zurich, le service spécialisé « Intégration » a été chargé de vérifier toutes les offres d'intégration, afin d'éventuellement les accréditer. En 2021, le programme EPER Visite steps, qui permet aux personnes admises à titre provisoire et aux réfugié-e-s reconnus de se préparer pas à pas au marché du travail, a été accrédité par le service spécialisé et proposé dans le cadre de l'AIS.

Signe de confiance

Le succès a été au rendez-vous pour d'autres sièges également : grâce au nouveau contrat de prestations conclu avec le canton de Bâle-Ville, les spécialistes en médiation interculturelle de l'EPER pourront proposer leurs services dans toutes les écoles du canton à compter de 2022. À l'avenir, le projet EPER Logement du Siège d'Argovie/Soleure pourra également offrir ses services favorisant l'autonomie des personnes handicapées dans leur logement sur mandat du canton. Ces accréditations et ces nouveaux contrats de prestations peuvent être vus comme une grande marque de confiance vis-à-vis du travail de l'EPER en Suisse et de son professionnalisme.

Plus d'informations sur les projets des sièges de l'EPER :

www.eper.ch/suisse

INTÉGRATION

En 2021, nombre de personnes déjà défavorisées ou seules ont beaucoup souffert de l'isolement social lié à la crise sanitaire. L'EPER a adapté ses quelque 40 projets d'intégration de manière flexible et a développé de nouvelles offres afin d'accompagner les participant·e·s aux projets durant cette période difficile et de les aider dans leur intégration sociale et économique en Suisse.

933

personnes ont été soutenues par l'EPER dans leur insertion professionnelle.

EPER MOSAÏQ : CONSEILS AUX PERSONNES MIGRANTES QUALIFIÉES, SUISSE ORIENTALE

En Suisse, de nombreuses personnes migrantes disposant d'une formation solide occupent un poste qui n'a rien à voir avec le métier qu'elles ont appris et pour lequel elles sont surqualifiées. Leur potentiel non exploité représente une perte à la fois pour les personnes concernées et pour l'économie suisse. EPER MosaïQ Suisse orientale entend remédier à cela : depuis cinq ans, le service informe les migrant·e·s qualifiés de manière réaliste sur leurs possibilités professionnelles en Suisse et les aide individuellement et durablement à faire reconnaître leurs diplômes, à planifier leur carrière et à s'insérer professionnellement. MosaïQ propose aussi du mentorat, pour lequel 178 heures de bénévolat ont été fournies en 2021, un cours de conversation en allemand ainsi qu'un programme d'accompagnement à des événements de réseautage et à des visites d'entreprises.

L'an dernier, les trois membres du service ont conseillé 114 personnes et accompagné 33 autres sur le plus long terme. 17 diplômes ont été reconnus, neuf participant·e·s ont obtenu un poste fixe ou un stage, et 11 ont commencé une formation ou une formation continue. MosaïQ contribue ainsi concrètement à l'égalité des chances et apporte une solution à la pénurie de main-d'œuvre.

VITALINA : PARENTS ACTIFS ET ENFANTS EN BONNE SANTÉ, BÂLE

Tous les parents se préoccupent de la santé de leurs enfants. Mais des horaires de travail irréguliers, des revenus peu élevés, un déracinement social et/ou un faible degré d'instruction compliquent parfois les choses pour certains parents. L'importance accordée à une alimentation saine et à de l'exercice physique régulier peut alors être insuffisante. Le projet Vitalina remédie à cela. 17 spécialistes en médiation interculturelle (quatre hommes et 13 femmes) se rendent dans des lieux de rencontre, des aires de jeu ou des événements associatifs et discutent avec des parents allophones ayant des enfants en âge préscolaire du quotidien familial et des habitudes alimentaires. Ils informent en 18 langues et sensibilisent surtout les parents socialement défavorisés qui n'utilisent pas les offres existantes telles que les centres de puériculture. En 2021, le projet a permis d'atteindre directement plus de 800 personnes.

En raison du COVID-19, beaucoup de rencontres et d'événements ont été annulés. En collaboration avec les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, Vitalina a donc créé des fichiers audio en plusieurs langues contenant des informations sur le coronavirus et les a envoyés à environ 11 500 personnes de langue étrangère via WhatsApp et d'autres canaux.



EPER ÂGE SOUTIEN LES PERSONNES MIGRANTES ÂGÉES, ARGOVIE/SOLEURE

Près d'un quart des personnes de plus de 55 ans vivant dans le canton d'Argovie sont nées à l'étranger. Beaucoup sont confrontées à des difficultés financières et à des problèmes de santé, mais les offres des structures ordinaires atteignent peu cette population. Le projet EPER Âge et migration (ÂGE) du Siège d'Argovie/Soleure vise à améliorer l'intégration sociale et la santé des personnes migrantes âgées. Des activités ciblées sont organisées, telles que



des cafés-rencontres, des séances d'information et des cours sur des sujets du quotidien se rapportant à la vieillesse. ÂGE travaille aussi en étroite collaboration avec des organisations comme Pro Senectute, les services de soins à domicile et les communes afin que leurs offres prennent en compte les migrant-e-s âgés.

Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes réfugiées âgées dans le canton d'Argovie, ÂGE a fondé le Café Marzipan en juin 2021. À la fin de l'année, 19 rencontres avaient eu lieu, avec jusqu'à 17 participant-e-s. Au début, les discussions portaient surtout sur les situations souvent difficiles et les besoins immédiats, par exemple la séparation des membres de la famille ou les restrictions financières. Mais le but des rencontres est aussi d'apporter de la joie et de la confiance, avec des après-midi jeux, des échanges sur le thème du bonheur ou la fabrication de bougies.

Facile d'accès, cette offre favorise l'acquisition ciblée de vocabulaire de manière ludique, afin que les participant-e-s apprennent à s'exprimer en allemand. Outre les échanges et l'intégration sociale, une aide très concrète était également offerte, par exemple pour télécharger l'application du certificat Covid ou prendre un rendez-vous pour le vaccin.

PAS À PAS VERS UN APPRENTISSAGE AVEC EPER KICK, BERNE

Pour certain-e-s jeunes, le passage de l'école au monde du travail est un grand défi. C'est pourquoi EPER KICK, qui fait partie des offres transitoires du canton de Berne, vient en aide à 45 jeunes et jeunes adultes. Dès le premier jour, les participantes et les participants se chargent eux-mêmes de trouver une place d'apprentissage. Ils sont aidés dans leur démarche par 14 collaboratrices et collaborateurs spécialistes de l'emploi, de la formation et du



coaching. Cet entraînement leur permet de se confronter aux exigences du monde du travail. Dans le cadre d'une mission externe en entreprise, ils peuvent acquérir une première expérience dans le métier souhaité. Deux jours par semaine, ils suivent des modules de formation adaptés à leurs besoins. Ils obtiennent également de l'aide pour rédiger leurs lettres de motivation ou préparer leurs entretiens d'embauche. Les jeunes sont soutenus par un-e coach personnel-le, ce qui contribue à la réussite du programme : durant l'année scolaire 2020-2021, 68 % des participant-e-s ont trouvé une solution professionnelle transitoire malgré la pandémie.

Ces dernières années, la charge mentale a sensiblement augmenté chez ce groupe cible. La pandémie persistante a encore aggravé la situation. C'est pourquoi EPER KICK a lancé en été un projet pilote d'accompagnement encore plus facile d'accès. L'objectif de l'offre est d'abord de donner les moyens aux jeunes d'entreprendre la recherche d'un apprentissage. Pour ce faire, elle s'appuie sur un suivi étroit avec un-e coach et sur des tâches valorisantes autour du travail. Les 12 places disponibles ont été occupées tout de suite et, au bout de quatre mois à peine, quatre jeunes ont pu passer aux activités KICK ordinaires pour continuer leur projet.

PLAIDOYER

En 2021 aussi, l'EPER a offert des conseils et un accompagnement juridiques aux personnes socialement défavorisées telles que les personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues, sans papiers ou discriminées. En août, de nombreuses personnes venant d'Afghanistan se sont tournées vers les bureaux de consultation juridique de l'EPER avec des questions sur le regroupement familial et les visas humanitaires.

59%

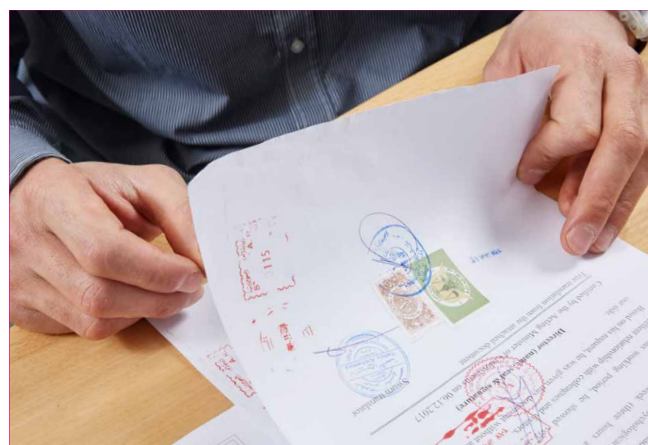
des demandes déposées par les bureaux de consultation juridique pour les personnes requérantes d'asile ont été approuvées en 2021.



SUISSE ROMANDE : SERVICE D'AIDE JURIDIQUE AUX EXILÉ·E·S (SAJE) À LAUSANNE

Le programme SAJE conseille et défend les personnes relevant de l'asile et les personnes admises à titre provisoire dans le canton de Vaud. Le travail des conseillères et des conseillers juridiques porte surtout sur les procédures de recours contre les décisions négatives, les demandes de réexamen, les procédures de regroupement familial et les approbations pour cas de rigueur. En 2021, le SAJE a mené 993 consultations, assumé 263 nouveaux mandats, et en fin d'année, il s'occupait en tout de 769 cas. 557 décisions ont été obtenues, dont 54 positives. Durant l'exercice, le SAJE a aussi ouvert le bureau BJC-Vaud, qui s'occupe, sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations, de la représentation juridique des requérant·e·s d'asile dans le canton de Vaud dans le cadre de la procédure étendue.

À partir de septembre 2021, le SAJE a créé un service de permanence (téléphone et accueil sur place) pour les Afghan·ne·s en Suisse qui s'inquiétaient pour leurs proches en Afghanistan. Les permanences et les différentes vidéos en farsi ont permis de les informer sur les possibilités existant pour rapatrier légalement leurs proches en danger vers la Suisse, et de les aider à rédiger leurs demandes. En 2022, le SAJE reprend tous les dossiers en cours, dont beaucoup sont bloqués en raison des difficultés à entrer en contact avec les ambassades suisses.



ZURICH/SCHAFFHOUSE : BUREAU DE CONSULTATION JURIDIQUE DE ZURICH (BCJ ZURICH)

Le BCJ Zurich représente les personnes requérantes d'asile et celles admises à titre provisoire pour les questions juridiques et sociales. Il s'engage pour que chaque personne dont la vie ou l'intégrité corporelle serait menacée en cas de retour dans son pays d'origine reçoive la protection de la Suisse. En raison du COVID-19, le port du masque et le respect d'une distance suffisante étaient de mise lors des entretiens. Les conseillères et les conseillers juridiques du BCJ Zurich ont effectué 2782 entretiens de consultation en 2021 et ont rédigé 221 requêtes judiciaires. 429 décisions ont été reçues par le BCJ Zurich, parmi lesquelles 282 admissions ou admissions partielles (65 %).

La prise du pouvoir par les talibans en Afghanistan a entraîné une très forte augmentation des demandes en août 2021. Nombre de ressortissantes et de ressortissants afghans vivant en Suisse se sont adressés au BCJ Zurich dans l'espoir de rapatrier leurs proches. Malheureusement, la Suisse a appliqué une politique restrictive concernant l'octroi de visas humanitaires. Mais dès lors que se dessinait la possibilité d'un rapatriement familial, le BCJ Zurich a apporté son aide. Pour les personnes afghanes ayant été déboutées de l'asile avant le changement de pouvoir en août, le BCJ Zurich a demandé une admission provisoire, car le renvoi en Afghanistan est pour l'instant inexigible.

L'ACTION DE L'EPER EN SUISSE

L'EPER EN SUISSE

- 1 Siège d'Argovie/Soleure
- 2 Siège des deux Bâle
- 3 Siège de Berne
- 4 Siège de Suisse orientale (SG/TG/AI/AR)
- 5 Siège de Zurich/Schaffhouse
- 6 Siège romand (VD/GE/NE)

Nadia Di Bernardo Leimgruber, responsable du service spécialisé Intégration de la Solothurner Spitäl AG: « Afin de garantir des soins médicaux de qualité, une bonne compréhension avec nos patient-e-s est essentielle. Lorsque la barrière de la langue entrave la communication, les erreurs d'interprétation et les malentendus peuvent compromettre la réussite de la thérapie ou du traitement. Les interprètes communautaires d'EPER Linguadukt nous aident à garantir la compréhension et contribuent ainsi à réduire les obstacles à l'accès aux soins et les inégalités en la matière. »

EPER Linguadukt – Service d'interprétariat communautaire en Suisse du Nord-Ouest



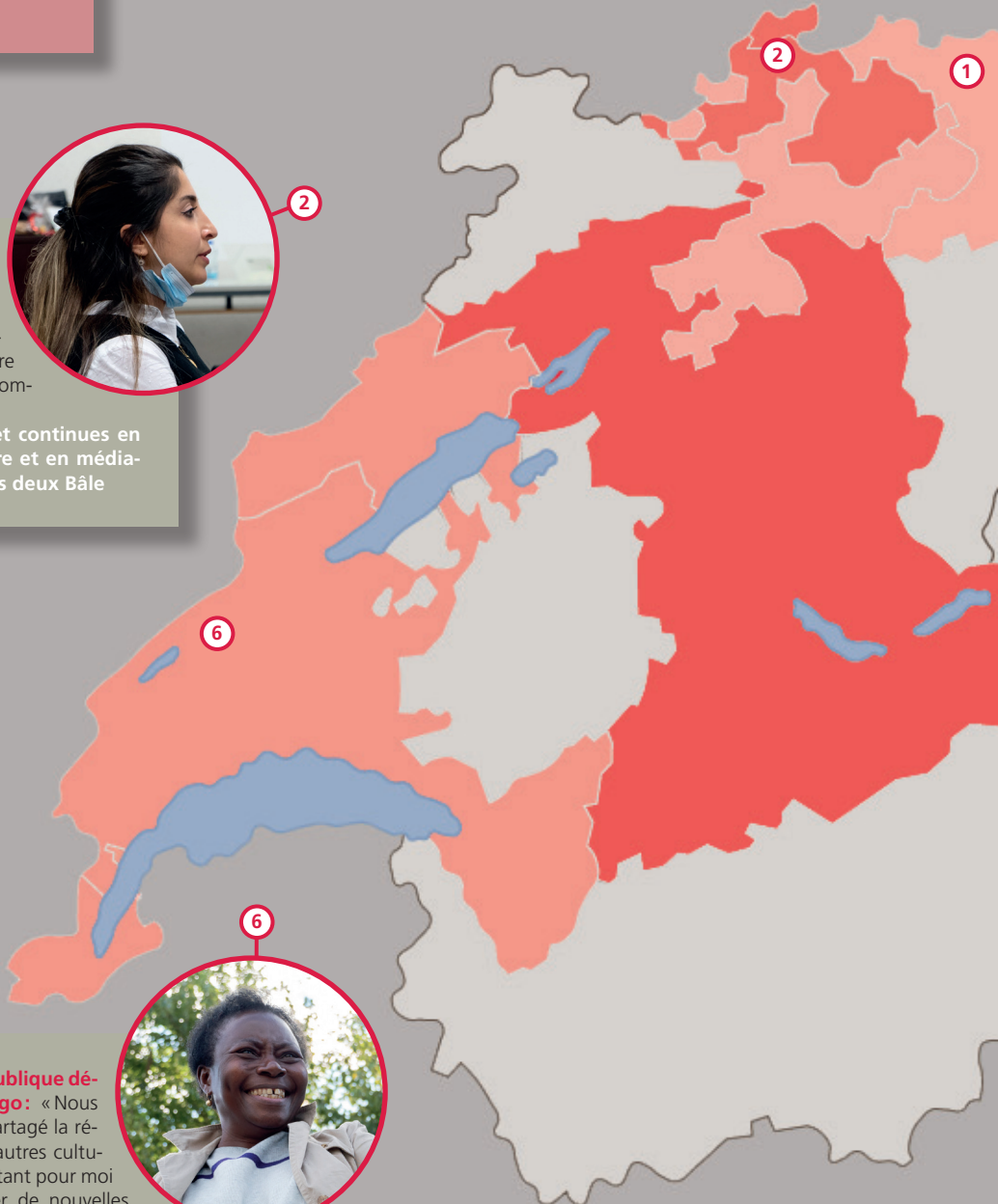
Rosalin Sharaf: « Plus on acquiert de connaissances, plus on trouve des idées de débouchés. La formation MEL pour devenir interprète communautaire m'ouvre des portes sur de nombreux métiers gratifiants. »

MEL – Formations initiales et continues en interprétariat communautaire et en médiation interculturelle, Siège des deux Bâle



Virginie Nkaba, République démocratique du Congo: « Nous avons beaucoup ri, partagé la récolte et découvert d'autres cultures. C'était très important pour moi de pouvoir rencontrer de nouvelles personnes. »

Nouveaux Jardins Suisse romande – Des réfugié-e-s et des habitant-e-s jardinent ensemble dans différents quartiers de Suisse romande



Fatima Mohammed, Syrie: « Halima est toujours là pour nous ! Elle nous aide, mon mari et moi, avec nos factures, nous explique le décompte de l'assurance-maladie, nous accompagne chez le médecin ou à nos rendez-vous administratifs et m'aide à faire mes devoirs pour le cours d'allemand. Nous mettons nos factures et notre courrier dans un classeur. Quand Halima nous rend visite et que nous ne comprenons pas quelque chose, elle nous explique de quoi il retourne. »

EPER Âge et migration – Tandems entre des personnes âgées réfugiées et des bénévoles, Siège de Zurich/Schaffhouse



5

5

4

4

Sandra Tanner, St-Gall: « Grâce à EPER Visite, j'ai enfin retrouvé le chemin du travail. J'ai pu commencer un boulot à temps partiel dans un magasin Brocki, ce qui a grandement facilité mon entrée dans la vie active. »

Dès que j'ai pris un tant soit peu mes marques, le personnel d'EPER Visite Job m'a aidée à postuler et à chercher un emploi sur le marché du travail primaire. Aujourd'hui, je travaille dans une station-service avec une super équipe. Je me sens vraiment épanouie et j'aime beaucoup mon travail. C'est pour quoi je suis très reconnaissante. »

EPER Visite – Des missions à temps partiel qui ont du sens pour les chômeuses et les chômeurs de longue durée, EPER Visite Job – Insertion professionnelle ou retour sur le marché du travail, Siège de Suisse orientale



3

3



Ahmad Abo Alros, Palestine:

« Avant mon premier rendez-vous avec le service MosaïQ, j'étais complètement découragé. Je vivais depuis quatre ans en Suisse et je n'étais parvenu ni à poursuivre mes études, ni à trouver un emploi fixe. Je bénéficie de l'aide sociale. Cette situation n'est pas tenable. Je veux pouvoir contribuer à la société dans laquelle je vis. Grâce à MosaïQ, j'ai de nouveau des perspectives. Je peux effectuer un stage de trois mois dans un centre de transit pour réfugié-e-s et faire enfin un travail qui a du sens. »

EPER MosaïQ – Service pour les personnes migrantes qualifiées, Siège de Berne

75 ans de l'EPER

Fin mars 2021, deux collaborateurs de l'EPER installent l'exposition photo « 75 ans de l'EPER » à l'Hôtel de ville de Lausanne, où elle est exposée pour la première fois en Suisse. Au cours des mois suivants, cette exposition itinérante rencontre un franc succès dans 49 lieux à travers la Suisse. Elle offre aux visiteuses et aux visiteurs un aperçu émouvant de l'histoire et du travail de l'EPER, de sa création après la Seconde Guerre mondiale jusqu'à l'époque de la pandémie.





« TENIR L'EPER À L'ÉCART DU DÉBAT POLITIQUE N'EST CERTAINEMENT PAS LA BONNE SOLUTION. »

En 2021, le travail de l'EPER dans le cadre de la pandémie de coronavirus a de nouveau représenté un défi de taille, tout comme la fusion avec Pain pour le prochain et les 75 ans de l'EPER. Peter Merz, directeur de l'organisation, revient sur cette année mouvementée en abordant les enjeux qui attendent l'EPER.

Pour l'EPER aussi, 2021 aura été la deuxième année sous le signe de la pandémie. Quelles leçons l'organisation a-t-elle tiré de son expérience en 2020 et quelle incidence cela a-t-il eu sur les programmes et les projets ?

Peter Merz : En Suisse, nous avons collaboré de manière pragmatique avec les bénéficiaires et les personnes mandantes afin de mettre en œuvre les projets. Cette collaboration s'est avérée fructueuse et bénéfique pour les participant·e·s.



Dans nos pays d'action à l'étranger, nous avons aussi pu nous appuyer sur les expériences et les solutions tirées de la première année de la pandémie. Néanmoins, l'accès aux équipements de protection et aux vaccins reste très limité.

Cela a eu des répercussions sur le travail de nos bureaux de coordination et de nos partenaires. Nous avons également dû fournir une aide d'urgence supplémentaire, afin d'éviter que de nombreuses familles ne se retrouvent dans une situation d'extrême précarité.

Pour ce qui est de la numérisation des prestations, notamment les séances en ligne, nous avons pu compter sur l'expérience acquise en 2020. En 2021, nous avons également géré beaucoup plus sereinement les changements de dernière minute, toujours plus fréquents. Ils sont devenus monnaie courante.

Un autre événement majeur a été l'anniversaire des 75 ans de l'EPER. Outre son caractère historique, en quoi cet événement est-il important ?

Nous pouvons être fiers de ce que nous avons accompli en trois quarts de siècle. Cet anniversaire nous oblige et nous encourage à poursuivre le développement de notre organisation et son travail pertinent. Aujourd'hui, alors que la fusion est devenue réalité, l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) nous confie pour mission de continuer à nous engager pour un monde plus juste.

Un troisième moment historique, qui faisait partie des objectifs de l'organisation pour 2021, a été la fusion entre l'EPER et Pain pour le prochain en novembre 2021. Quels ont été les principaux défis rencontrés durant le processus de fusion et quelles leçons peut-on en tirer ?

Outre la charge de travail quotidienne considérable en période de COVID-19, la fusion a mobilisé un large groupe de collaboratrices et de collaborateurs. Cet investissement accru en temps et en ressources a constitué un véritable défi. Il a aussi fallu se concentrer sur des thématiques précises et simplifier les processus de travail.

Toutes les personnes impliquées ont dû se mettre d'accord sur une approche commune, tournée vers l'avenir. En 2022, nous nous concentrerons sur le développement de la stratégie 2023–2027.

Un des arguments apportés pour justifier la fusion était le fait que, sans elle, l'EPER ne pourrait pas se maintenir durablement dans un environnement concurrentiel. Concrètement, comment se traduit cette concurrence et quelle influence a-t-elle sur le travail mené dans le cadre des programmes ?

Il s'agit d'une concurrence pour gagner la faveur des donatrices et des donateurs, pour recruter du personnel talentueux, comme il en existe dans le secteur des ONG, ou encore pour obtenir des conventions de prestations intéressantes d'un point de vue stratégique et financier avec des institutions publiques ou des donatrices et des donateurs internationaux. C'est pourquoi l'EPER doit, d'un côté, être suffisamment solide pour développer de nouveaux projets et, de l'autre, trouver des niches dans un monde en pleine mutation et fournir un travail pertinent.

Le monde politique et les médias portent un regard toujours plus critique sur le travail des ONG. Ces dernières disposent d'une marge de manœuvre de plus en plus restreinte à l'étranger. En Suisse aussi, des personnalités éminentes souhaitent tenir les ONG à l'écart du discours politique. Prenez par exemple l'initiative pour des multinationales responsables. Comment l'EPER peut-elle lutter contre cette tendance et comment compte-t-elle le faire ?

Je suis surpris de l'ampleur du débat et de la volonté de limiter notre travail d'information et de sensibilisation ici, en Suisse. Il s'agit vraisemblablement d'une réaction face au professionnalisme et à l'efficacité du travail de mobilisation des ONG suisses sur des questions telles que la justice climatique, l'économie responsable ou le respect des droits humains. Toutefois, cela montre aussi l'incapacité des sphères politique et économique à répondre aux

revendications de la population par des mesures concrètes, ou à développer et à mettre en œuvre rapidement de telles mesures.

Tenir l'EPER et d'autres ONG à l'écart du débat, voire les en exclure, n'est certainement pas la bonne solution. Il vaudrait mieux encourager le dialogue et la coopération en vue d'une évolution systémique de l'économie et de la société. Les Églises doivent elles aussi poursuivre leur engagement accru en matière de politique sociale et de développement. Ainsi, nous continuerons, en tant que nouvelle organisation, à dialoguer avec les sphères religieuse, économique et politique

Y a-t-il d'autres facteurs externes dont l'EPER doit tenir compte en vue de la nouvelle période stratégique 2023–2027 ?

Pour garantir le professionnalisme et l'efficacité de notre travail, nous avons non seulement besoin de partenaires nationaux ou ecclésiastiques, mais aussi de par-

tenariats avec des ONG internationales et d'alliances avec des réseaux comme ACT Alliance. En faisant partie des bons consortiums, l'EPER peut obtenir et mobiliser davantage de moyens pour ses programmes. Elle a par exemple désormais accès aux fonds de l'Union européenne. Le travail réalisé dans des contextes fragiles ou difficiles doit répondre aux normes toujours plus élevées de l'EPER en matière de compliance et de sécurité ainsi qu'aux exigences des personnes mandantes. Cela requiert plus de compétences techniques et d'investissements dans la formation du personnel et des bénéficiaires, dans le contrôle de l'application des directives ainsi que davantage de ressources pour élaborer des rapports et traiter les cas de non-respect de ces normes.

L'EPER doit par ailleurs poursuivre activement sa transformation numérique. Cela implique d'acquérir des compétences en la matière, afin de simplifier et de numériser les processus de soutien. Une formation solide des collaboratrices et des collabora-

teurs est également indispensable.

Enfin, nous devons garantir la compétitivité de nos programmes en Suisse. Dans ce cadre, nous dépendons principalement des conventions de prestations, pour lesquelles les coûts salariaux et les frais annexes liés aux programmes sont très élevés. En Suisse, le développement des programmes requiert un positionnement technique et thématique clair. Outre nos mandant-e-s nationaux et internationaux, nous pouvons compter sur une communauté fidèle et solidaire de personnes et d'institutions qui suivent notre travail avec beaucoup d'intérêt et nous soutiennent financièrement. Nous devons conserver cette base et la développer. Grâce à de nouvelles offres, nous espérons atteindre davantage les jeunes générations.

Plus d'informations sur les principes de travail de l'EPER:
www.eper.ch/principes-de-travail

APERÇU DES CAMPAGNES, ACTIONS ET MANIFESTATIONS EN 2021

En 2021 l'EPER a pris position sur un certain nombre de questions politiques. Elle a également fourni un travail de sensibilisation grâce à des campagnes, des événements et des publications.

Dimanche noir pour le climat

L'EPER et Pain pour le prochain soutiennent la loi sur le CO₂. Cette dernière repose sur la conviction que pour instaurer une justice climatique, il est impératif que la Suisse assume sa part de responsabilité dans la crise climatique et prenne les mesures nécessaires à cet égard. Malheureusement, le 13 juin, cette loi a été rejetée par le peuple à une faible majorité.

Mettre fin aux violences

En 2021, en raison de la pandémie, la traditionnelle journée annuelle de collaboration avec les Églises a dû se tenir en ligne. L'événement, organisé le 29 mai, avait pour thème les initiatives prometteuses contre la violence. À cette occasion, plusieurs intervenant-e-s ont présenté diverses possibilités pour prévenir la violence.

Trois quarts de siècle pour l'EPER !

Les 75 ans de l'EPER auront été l'un des événements phares de l'organisation en 2021. Outre la grande célébration organisée à Zurich, le 21 octobre, dans une Égli-

se Grossmünster pleine à craquer, l'EPER a fait circuler une exposition photo dans 49 lieux en Suisse : un aperçu émouvant de l'histoire et de l'évolution du travail de l'EPER depuis sa création en 1946. Le film de la réalisatrice Barbara Miller, projeté dans près de dix villes lors de « ciné-lunchs », a lui aussi été très remarqué.

Engagement pour une migration qui respecte la dignité humaine

En mars 2021, l'EPER a publié un papier de position intitulé « Personne réfugiée ou migrante ? La migration, un large éventail de phénomènes ». Ce dernier contenait le point de vue de l'organisation et ses revendications sur la question migratoire. Une de ses revendications principales est l'adhésion de l'Assemblée fédérale au Pacte de l'ONU sur les migrations, à l'élaboration duquel la Suisse a largement participé. Afin de gérer la migration conformément aux droits humains, il est indispensable de mettre en place une coopération coordonnée entre les pays d'origine, de transit et d'accueil. Le Pacte de l'ONU sur les migrations pose les bases de cette coopération. Les événements de Kaboul ont illustré clairement la nécessité de mettre en place des voies légales et sûres pour les personnes réfugiées. Or, le Conseil des États et le Conseil

national ont décidé de suspendre les discussions en la matière. L'année 2021 s'est conclue sur une autre décision politique regrettable : le Parlement a voté l'interdiction de voyager pour les personnes admises à titre provisoire.

Le Siège de Zurich/Schaffhouse a fêté ses 40 ans

Depuis 40 ans, le Siège de Zurich/Schaffhouse travaille avec les personnes réfugiées et migrantes. Il leur apporte notamment un soutien grâce à diverses prestations. Un événement ouvert au public a permis de faire découvrir ce travail d'intégration sociale et professionnelle des personnes défavorisées.

Transmission de savoir

En 2021, le Siège de Suisse orientale de l'EPER a organisé un « atelier du savoir », afin d'apporter un éclairage novateur sur des concepts de la vie quotidienne et du milieu du travail. Il a permis de redéfinir des notions clés comme le vieillissement ou le racisme et de débattre de thématiques sociales comme l'insertion professionnelle.

ORGANISATION ET PRINCIPES

L'EPER ET LA FUSION AVEC PAIN POUR LE PROCHAIN

L'Entraide Protestante Suisse (EPER) a été fondée en 1946 par ce qui correspond aujourd'hui à l'actuelle Église évangélique réformée de Suisse (EERS). La dignité de tous les êtres humains est au cœur de l'engagement de l'EPER. Toute personne a droit à une vie digne et sûre d'un point de vue social, économique et politique. Les activités de l'EPER répondent aux critères de qualité du label Zewo. Ce dernier distingue les organisations à but non lucratif qui utilisent leurs dons efficacement et conformément à leur but et à leurs ressources financières.

La fusion de l'EPER avec Pain pour le prochain est entrée en vigueur le 22 novembre 2021. Opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2021, l'œuvre issue de la fusion possède une nouvelle identité visuelle, mais a conservé le nom d'« Entraide Protestante Suisse (EPER) ».

AGENDA 2030

L'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) forment un cadre de référence essentiel du travail de l'EPER pour la présente décennie, en Suisse et à l'étranger. Une analyse a montré comment la Division Suisse de l'EPER contribue à la réalisation de ces objectifs. Ainsi, les projets de l'EPER qui soutiennent les personnes défavorisées dans leur intégration sociale participent à la réalisation de l'ODD 10, « Inégalités réduites ». Quant aux bureaux de consultation juridique, ils garantissent aux personnes relevant de l'asile et aux autres populations socialement défavorisées l'égalité d'accès à la justice (ODD 16, « Paix, justice et institutions efficaces »). L'analyse met en évidence les éventuelles zones d'ombre et aide la Division Suisse à atteindre les plus démunies et à les soutenir encore plus efficacement (conformément au principe directeur « Ne laisser personne de côté »).

RESPONSABILITÉ

L'EPER gère son organisation de manière transparente et responsable vis-à-vis des

personnes donatrices et mandantes, de son personnel et des participant-e-s à ses programmes. Pour assumer sa responsabilité à cet égard, elle mise depuis des années sur différents instruments de compliance. Néanmoins, les normes élevées en matière de gestion de projet, le controlling et les programmes de compliance n'excluent pas les abus. L'EPER dispose donc de plusieurs systèmes de feedback et de réclamation. Elle met à disposition de son personnel et des bénéficiaires une plateforme en ligne indépendante baptisée « HEKS Integrity Line », qui permet de signaler des irrégularités ou des infractions de manière simple et anonyme. En outre, dans chaque bureau de coordination, un-e responsable de la compliance est là pour recueillir les plaintes des collaboratrices et des collaborateurs, des partenaires de l'EPER et des participant-e-s aux programmes. L'EPER examine chaque plainte et fournit un feedback à la personne qui en est à l'origine.

PROTECTION DES DONNÉES

Un des aspects de la compliance auquel l'EPER s'est consacrée en 2021 est la protection des données. Les entreprises doivent gérer de façon responsable les données personnelles, que ce soit celles des donatrices et des donateurs, des bénéficiaires ou de leur personnel. Elles sont notamment soumises à la loi fédérale et aux lois cantonales sur la protection des données. Outre des mesures organisationnelles et techniques, le comportement des collaboratrices et des collaborateurs joue un rôle clé. C'est pourquoi l'EPER a nommé une conseillère à la protection des données et mis en place diverses mesures. Elle a notamment élaboré des directives internes sur la protection et la sécurité des données, qui comportent des règles de sécurité en matière de technologies de l'information et de la communication. Des formations interactives à la protection des données ont également été dispensées dans quatre langues à quelque 300 collaboratrices et collaborateurs. Enfin, certaines dispositions contractuelles avec des sous-traitants externes ont été réexaminées et adaptées, afin de garantir la protection des données.





COMMUNICATION RESPONSABLE

Au travers de leur communication et de leurs activités de recherche de fonds, les organisations de développement influencent la vision qu'a le grand public des pays du Sud et de la coopération au développement. L'EPER est tout à fait consciente de sa responsabilité en matière de communication. En collaboration avec les organisations membres et partenaires d'Alliance Sud – la communauté de travail de politique de développement des grandes œuvres d'entraide – elle a élaboré un « Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale ». Ce document a été signé par dix organisations de développement, dont l'EPER. Il définit sept lignes directrices pour la branche, qui doivent servir de guide pour les collaboratrices et les collaborateurs d'ONG.

IMPACT DES PROJETS

L'EPER s'efforce d'obtenir le maximum d'effets grâce à ses projets et contrôle systématiquement l'avancement de ces derniers ainsi que les résultats et l'efficacité de son travail. Des visites sur place, des sondages en ligne et des évaluations régulières garantissent un suivi constant des projets. En outre, l'EPER mandate un prestataire externe pour réaliser des études d'impact approfondies. En 2021, les pays concernés étaient Israël/Palestine et le Bangladesh. L'EPER a quitté l'Inde fin 2020, après 62 ans de travail de coopération au développement. Afin de valoriser l'expérience acquise au cours de ses nombreuses années d'activité dans le pays, l'EPER a commandé une capitalisation des expériences pour son programme indien. L'étude a fourni des résultats instructifs et des recommandations relatives à divers points clés du programme, notamment la mobilisation pour les droits fonciers ou la création de revenus. Vous trouverez plus d'informations sur le contrôle de l'efficacité des activités de l'EPER à l'étranger *ici*.

CONTRÔLE QUALITÉ

En 2018, l'EPER a rejoint l'alliance « Core Humanitarian Standard on Quality and Ac-

countability » (CHS Alliance). Dès lors, elle est tenue de respecter les neuf engagements du code de conduite volontaire, visant à améliorer la qualité et l'efficacité de ses projets à l'étranger. Chaque membre de l'alliance doit réaliser une autoévaluation interne, afin de contrôler de manière objective si les engagements sont entièrement respectés ou s'il reste des lacunes. En 2021, l'EPER a mené des autoévaluations au Bangladesh, au Niger, en Géorgie/Arménie et en République démocratique du Congo. Les premiers résultats sont très satisfaisants. Sur une échelle de 0 à 4, l'EPER obtient la note de trois pour cinq des neuf engagements, qui ont donc été entièrement respectés. L'EPER se situe bien au-dessus de la moyenne des œuvres d'entraide pour huit des neuf engagements. Elle doit néanmoins améliorer son système de feedback et de réclamation. L'organisation espère que sa nouvelle plateforme de lancement d'alerte sera une véritable valeur ajoutée en la matière (voir chapitre « Responsabilité »).

TRANSPARENCE

Pour l'EPER, la transparence implique d'informer de manière exhaustive le public – en particulier les personnes donatrices et mandantes – sur son travail, ses structures ainsi que sur la provenance, l'utilisation et l'impact des ressources utilisées. Les échecs et les revers doivent également être évoqués. Le Code de transparence de l'EPER présente les principes de l'organisation en matière de transparence. L'EPER vérifie chaque année qu'ils sont respectés. L'année passée, 39 des 50 objectifs de transparence fixés ont été entièrement atteints, 11 partiellement. Vous trouverez *ici* le rapport annuel sur la transparence 2021.

Plus d'informations sur l'EPER:
www.eper.ch/portrait

CONSEIL DE FONDATION



Walter Schmid, président, Winterthour; docteur en droit; avocat et chargé de cours à la Haute école de Lucerne et à l'Université de Lucerne.



Michèle Künzler, vice-présidente, Vernier; études de théologie; responsable de la taxe professionnelle de la commune de Thônex; ancienne conseillère d'État de Genève.



Jeanne Pestalozzi, vice-présidente, Dietikon; lic. ès lettres; présidente de COMPAGNA Suisse et de compagna conviva; ancienne présidente du Conseil de fondation de Pain pour le prochain.



Nicole Bardet, Romont; bachelor of Science en Management à la Faculté des HEC de Lausanne; membre de la dir. gén. de la Banque Alternative Suisse SA; anc. membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Rolf Berweger (jusqu'à fin 2021), Zoug; employé de banque diplômé; diverses fonctions de direction dans le secteur financier en Suisse et à l'étranger; prés. du Conseil synodal de l'Église réformée du canton de Zoug.



Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne; docteur en droit, avocate; co-diretrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » à l'Université de Berne; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Jean-Luc Dupuis, Semsales; ingénieur en informatique, chef de projet senior dans une grande banque; ancien président de différentes paroisses.



Simone Fopp Müller, Köniz; docteur en théologie à l'Université de Berne, théologie pratique; pasteure à l'Église évangélique réformée de Zollikofen.



Barbara Hirsbrunner, Scharans; aide-soignante; enseignante de religion; membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons; ancienne membre du Conseil de fond. de Pain pour le prochain.



Pierre Jacot, Lausanne; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne; directeur de la fondation CEP; ancien membre du Conseil de fondation de Pain pour le prochain.



Daniel Reuter, Zurich; chef des services parlementaires; MAS en « Supervision und Coaching in Organisationen » à la ZFH; vice-président du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS).



Fritz Schneider, Bremgarten (BE); diplôme en sciences agronomiques de l'EPFZ; master à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada; conseiller sur les questions de coopération au développement.



Christoph Sigrist, Zurich; privat-docent, faculté de théologie de l'Université de Berne; pasteur à Grossmünster, Zurich.

GROUPE DE DIRECTION



Peter Merz, directeur; ingénieur en génie rural diplômé de l'EPFZ; études postgrades en gestion d'entreprise EPF; DAS en Leadership.



Bernard DuPasquier, directeur adjoint (depuis le 01.01.2022); théologien; CAS « Bonheur dans les organisations » à la HEG-Genève; ancien directeur de Pain pour le prochain.



Carmen Meyer, responsable de la Division Suisse; spécialiste en pédagogie curative et médecin; Dr méd., MSc en médecine tropicale; MAS ETH Development and Cooperation.



Bernhard Kerschbaum, responsable de la Division Coopération international; économiste diplômé; formations continues en gestion de crise, en négociations internationales et en transformation des conflits.

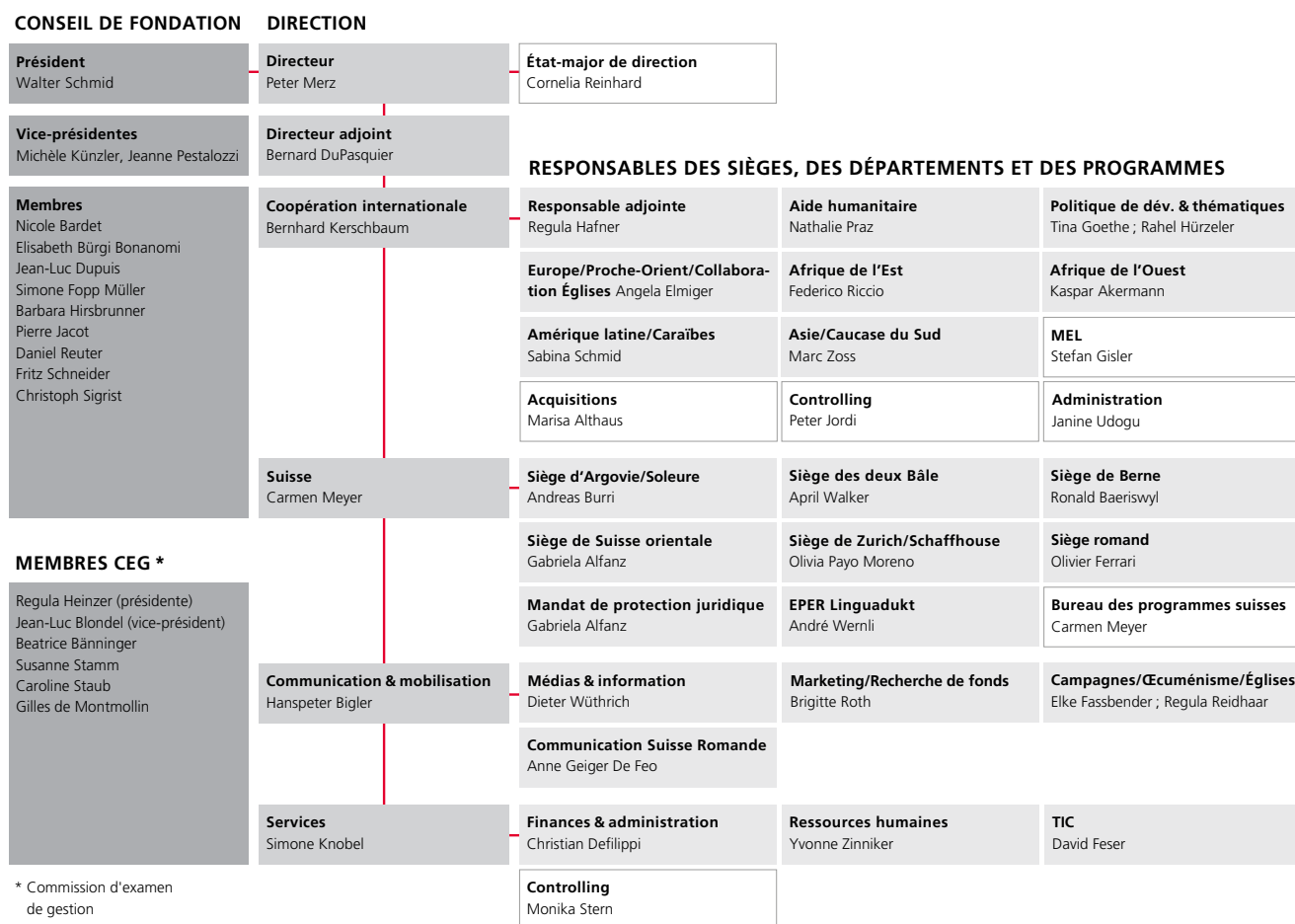


Hanspeter Bigler, responsable de la Division Communication & mobilisation; licence en histoire et philosophie; diplôme en gestion des associations à but non lucratif; MAS en gestion de la communication.



Simone Knobel, responsable de la Division Services; Master in Strategy and International Management (Université de St-Gall); Master in Compliance et MAS in Applied Ethics.

ORGANIGRAMME (état au 01.01.2022)



RÉSEAUX, PARTENAIRES ET ALLIANCES

L'EPER travaille, entre autres, avec les associations faïtières et les groupes de travail nationaux et internationaux suivants :

- ACT Alliance (réseau de 130 Églises et institutions ecclésiastiques)
- Agriculture du futur
- Aguasan
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- Association Insertion Suisse
- Beam Exchange
- Blue Community Network (réseau pour la reconnaissance de l'eau comme bien public et le respect de l'accès à l'eau en tant que droit humain)
- Chaîne du Bonheur
- CHS Alliance (Core Humanitarian Standard Alliance)
- Coalition sur l'huile de palme
- Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS)
- Conflict Sensitivity Community Hub
- Comité national suisse de la FAO
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Différents réseaux de la Direction du développement et de la coopération (DDC)
- Diaconie Suisse
- Ecumenical Forum of European Christian Women (EFECW)
- FAO NGO Working Group
- Friends of the UNDROP
- Fondation Max Havelaar
- Forum national âge et migration
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- Global Network for the Right to Food and Nutrition
- humanrights.ch
- ICCA Consortium
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- IRAS COTIS
- KOFF/Swisspeace (plateforme suisse de promotion de la paix)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Pain pour le prochain
- Plataforma contra la impunidad
- Plateforme pour les sans-papiers
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Platform Agenda 2030 Switzerland
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swiss NGO DRR Platform (DRR: Disaster Risk Reduction)
- Swiss NGO Platform
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Texaid
- Transparency International – Switzerland
- Verein Gleichstellungs-Controlling (association pour le contrôle de l'égalité au sein des entreprises)
- WIDE Switzerland (WIDE Agency Suisse)

Plus d'informations sur les réseaux, partenaires et alliances:
www.eper.ch/qui-nous-sommes

RAPPORT FINANCIER

REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS

Aperçu

En raison de la fusion avec Pain pour le prochain, du surplus de recettes dans le domaine de l'aide humanitaire et des recettes de dons non affectées, les recettes d'exploitation ont atteint CHF 98,8 millions et les dépenses s'élèvent à CHF 89,2 millions.

En 2021, l'EPER a utilisé CHF 74,3 millions pour ses 217 projets en Suisse et à l'étranger. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 13,8 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,1 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. L'EPER a fourni une aide humanitaire d'un montant de CHF 16,3 millions aux populations touchées par la sécheresse, les catastrophes naturelles et les conflits armés. CHF 27,6 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 17,7 millions pour l'intégration des personnes socialement défavorisées et CHF 9,4 millions pour les consultations juridiques des personnes requérantes d'asile, réfugiées reconnues et d'autres groupes défavorisés.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 9,6 millions. Le résultat dépasse d'environ CHF 4,0 millions celui de l'année précédente (2020 : CHF +5,6 millions) et a permis la constitution de fonds et de capitaux.

Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 15,1 millions (15 %). Un total de CHF 21,1 millions (21 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 25,3 millions (26 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 2,9 millions (3 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 19,1 millions (19 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 15,3 millions (16 %).

Dépenses

Au niveau des projets internationaux, les investissements ont diminué en Europe pour atteindre CHF 3,8 millions (2020 : CHF 4,7 millions). Cette baisse a été particulièrement marquée en Moldavie et en Géorgie. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 2,3 millions (2020 : CHF 2,6 millions). La baisse des

coûts concerne principalement le Brésil, le Honduras et la Colombie. La situation politique instable dans certains pays, alliée à des conditions générales difficiles dues aux restrictions financières et aux embargos, ont également tiré les dépenses vers le bas. À l'inverse, les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,0 millions pour atteindre CHF 9,8 millions, notamment au Bangladesh, en Éthiopie et en Ouganda.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 5,0 millions en tout, entre autres au Bangladesh (CHF +0,9 million), en République démocratique du Congo (CHF +1,2 million), au Honduras (CHF +0,7 million), au Cambodge (CHF +0,7 million) et au Liban (CHF +0,8 million). À l'inverse, les dépenses ont diminué dans d'autres pays, par exemple en Irak (CHF -0,1 million), en Éthiopie (CHF -0,4 million) et au Soudan du Sud (CHF -0,2 million).

La Division Suisse a développé de nouveaux programmes, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 0,9 million, pour un total de CHF 29,7 millions (2020 : CHF 28,8 millions). Malgré l'optimisation des coûts qui a concerné l'ensemble des projets, les bénéfices de la division n'ont pratiquement pas changé.

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 14,7 millions, soit 16,5 % des dépenses totales. Elle se situe ainsi en dessous de la valeur maximale des ONG certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier

Les recettes des biens immobiliers ont augmenté pour atteindre CHF 0,1 million. Grâce aux conditions favorables sur les marchés boursiers, les recettes tirées des placements de fortune ont enregistré une hausse nette de CHF 2,7 millions. Les réserves de fluctuation de valeurs ont été augmentées de CHF 1,3 million au détriment du résultat d'exploitation. CHF 0,9 million supplémentaire est venu s'ajouter à ces réserves, grâce à une hausse des investissements dans les différents portefeuilles de l'EPER (principalement issus de legs).

Évolution des fonds

En raison de l'écart entre les recettes et les dépenses, CHF 8,7 millions (con-

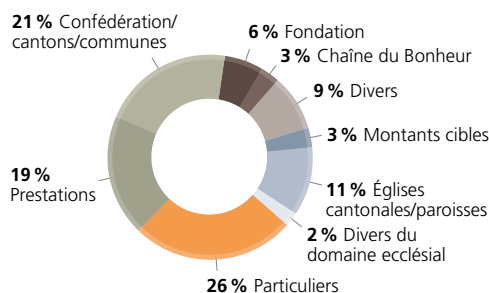
tre CHF 6,2 millions en 2020) ont été pris des fonds existants du résultat d'exploitation et investis dans les activités en Suisse et à l'étranger. Le nouveau capital des fonds se situe ainsi à CHF 49,0 millions : CHF 15,7 millions pour les activités suisses, CHF 21,2 millions pour les activités internationales et CHF 12,1 millions pour l'aide humanitaire.

Résultat

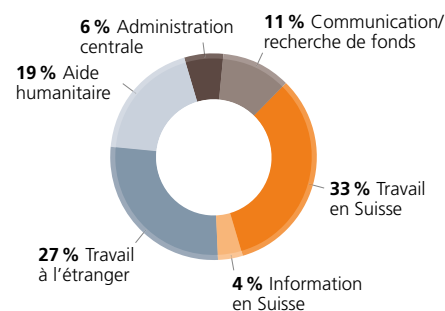
En plus de l'augmentation des réserves de fluctuation de valeurs (CHF 1,3 million), des retraits de CHF 1,7 million ont été effectués depuis le capital lié de l'organisation et une attribution de CHF 3,3 millions sur le capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

ORIGINES ET UTILISATION DES MOYENS 2021

Total des recettes : CHF 98,8 Mio



Total des dépenses liées à l'apport de prestations : CHF 89,2 Mio



Rapport financier complet en PDF:

www.eper.ch/rapport-financier

BILAN en CHF

	31.12.20	31.12.21
ACTIFS		
Liquidités	21'364'030	40'388'719
Titres cotés en bourse	23'080'925	34'754'745
Créances	10'829'436	6'851'825
Actifs transitoires	2'214'106	2'240'214
Total des actifs circulants	57'488'496	84'235'503
Placements des capitaux	3'191'005	2'649'876
Immobilisations corporelles	4'843'355	4'899'195
Immobilisations immatérielles	526'484	432'610
Biens immobiliers affectés	1'769'047	0
Total des actifs immobilisés	10'329'892	7'981'682
TOTAL DES ACTIFS	67'818'388	92'217'184
PASSIFS		
Engagements de livraisons et prestations	1'193'772	1'514'090
Autres engagements à court terme	5'817'483	7'040'432
Passifs transitoires	4'168'342	4'699'879
Total du capital étranger à court terme	11'179'596	13'254'401
Dettes financières à long terme	1'000'000	1'000'000
Provisions	916'686	991'366
Total du capital étranger à long terme	1'916'686	1'991'366
Total du capital des fonds affectés	37'728'671	49'044'209
Total du capital étranger dont capital des fonds	50'824'953	64'289'975
Capital de la fondation	200'000	300'000
Capital libre	9'160'215	18'996'044
Capital lié	7'633'220	8'631'165
Total du capital de l'organisation	16'993'435	27'927'209
TOTAL DES PASSIFS	67'818'388	92'217'184

DÉDOMMAGEMENT DU CONSEIL DE FONDATION ET DU GROUPE DE DIRECTION

En 2021, le dédommagement du Conseil de fondation s'élevait à CHF 73'701, dont CHF 30'752 pour la présidence.

Celui du Groupe de direction (cotisations employeur incluses) a quant à lui atteint les CHF 1'501'822, dont CHF 1'566'74 ont été versés au directeur.

En 2021, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l'EPER était de 1:3,4.

UN GRAND MERCI

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficiente pour un monde plus juste et plus humain.

COMPTE D'EXPLOITATION en CHF

	31.12.20	31.12.21
Recettes travail en Suisse	32'907'148	31'951'330
Recettes travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	23'424'827	24'169'267
Recettes aide humanitaire	11'349'735	18'548'678
Recettes non affectées	11'135'817	24'124'986
TOTAL DES RECETTES	78'817'527	98'794'261
Dépenses travail en Suisse	28'822'926	29'718'319
Dépenses travail d'information en Suisse	1'060'221	3'313'849
Dépenses travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	18'908'965	23'854'290
Dépenses aide humanitaire	12'631'630	17'412'051
TOTAL DES DÉPENSES DES PROJETS	61'423'741	74'298'509
Administration centrale	4'966'580	5'437'573
Communication (charges nettes)	2'625'391	4'362'668
Recherche de fonds (charges nettes)	4'219'548	5'130'712
Total administration et communication	11'811'519	14'930'953
TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	73'235'261	89'229'462
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5'582'266	9'564'799
Revenus liés aux placements de capitaux	743'040	3'066'505
Charges financières liées aux placements de capitaux	-21'387	-348'488
Résultat immobilier	161'293	135'997
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	-820'000
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	6'465'212	11'598'813
Variation des fonds hausse (-)/baisse (+)	-6'250'364	-8'740'070
Total variation des fonds	-6'250'364	-8'740'070
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	214'848	2'858'744
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) projets de développement de toute l'organisation	285'151	1'690'584
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) réserve de fluctuation de titres	-576'155	-1'265'833
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)	76'155	-3'283'494
	0	0

Impressum:

Responsabilité générale: direction de l'EPER
 Rédaction: Dieter Wüthrich, Corina Bosshard, Andrea Oertli
 Traduction française: Camille Ducros
 Iconographie: Julie Lovens
 Graphisme: a-b.ch, Zurich
 Crédits photographiques: © EPER





PAIN POUR LE PROCHAIN

Rapport annuel

2021



Large alliance pour la responsabilisation des entreprises



Les terrils de la mine KCC, qui appartient au groupe Glencore, sont limitrophes de la ville de Kolwezi. En 2021, l'organisation partenaire de PPP AFREWATCH a obtenu un prix de renommée internationale pour son travail dans cette région minière du sud-est de la RDC. ©Meinrad Schade



Certes, l'initiative pour des multinationales responsables a été rejetée par une majorité de cantons en novembre 2020. Toutefois, 50,7 % de la population a voté en sa faveur. Pour les organisations de la société civile qui ont soutenu l'initiative, ce résultat est un appel clair à poursuivre ses objectifs: les entreprises suisses doivent impérativement respecter les droits humains et les normes environnementales, y compris dans le cadre de leurs activités à l'étranger.

En 2021, ces organisations ont fondé la coalition pour des multinationales responsables, qui compte 110 organisations membres à ce jour. En tant que membre de cette coalition, *Pain pour le prochain* a critiqué, dans le cadre de la procédure de consultation, l'ordonnance largement insuffisante du Conseil fédéral relative à la mise en œuvre du contre-projet indirect à l'initiative. L'ordonnance affaiblit à tel point la loi que la majorité des entreprises échappent aux obligations de diligence prévues relatives au travail des enfants et aux minerais sources de conflits. Cette critique a cependant été en grande partie ignorée.

Le soutien est venu du Parlement européen, qui a adopté, en mars 2021, une réso-

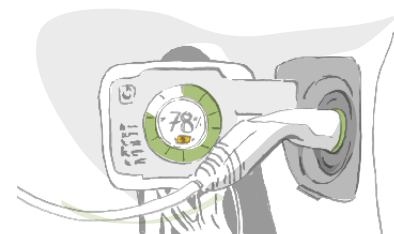
lution sur la responsabilité des entreprises bien plus ambitieuse que la loi suisse. La décision définitive de la Commission européenne a cependant été reportée à 2022. Elle devrait accroître la pression exercée sur la Suisse pour qu'elle introduise une obligation de diligence contraignante pour les entreprises en matière de droits humains, conformément aux demandes de *Pain pour le prochain* et de la coalition pour des multinationales responsables.

AFREWATCH récompensée

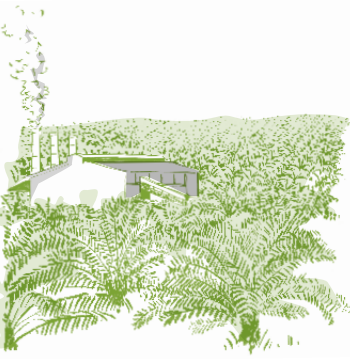
D'excellentes nouvelles nous sont parvenues de République démocratique du Congo (RDC). L'African Resources Watch, ou Observatoire Africain des Ressources naturelles (AFREWATCH), une organisation partenaire de longue date de *Pain pour le prochain*, a reçu en novembre, lors du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme, un important prix international pour son travail autour des mines dans le sud-est de la RDC. Peu de temps après, l'organisation a publié, au bout de plusieurs mois d'enquête, un rapport sur les impacts des déversements d'acide sulfurique de l'entreprise minière KCC. Cette dernière appartient à Glencore, une société suisse spécialisée dans les matières premières. Les activités de Glencore étaient également au cœur du Tribunal sur le Congo, organisé en décembre dans la

ville minière congolaise de Kolwezi par le metteur en scène suisse Milo Rau. Ce projet était soutenu par *Pain pour le prochain*.

Autre point davantage mis en lumière en 2021: les conséquences en partie négatives de la mobilité électrique. Certes, elle joue un rôle clé dans notre indispensable transition énergétique. Mais l'exploitation des matières premières nécessaires à la production de batteries, notamment le cobalt, le nickel ou le lithium, est à l'origine de graves problèmes en matière de droits humains et de protection de l'environnement dans les pays où sont extraits ces métaux. Electronics Watch, une organisation partenaire de *Pain pour le prochain*, a documenté ces problèmes dans des vidéos très remarquées sur l'exploitation du nickel aux Philippines. En Suisse, *Pain pour le prochain* demande aux entreprises productrices de batteries et aux autorités d'être plus vigilantes tout au long de leurs chaînes d'approvisionnement et d'améliorer le recyclage des matières premières nécessaires à la fabrication des batteries.



Évasion fiscale au détriment des plus démunis



Le groupe Socfin, enregistré au Luxembourg, produit de l'huile de palme et du caoutchouc dans 15 plantations réparties dans dix pays d'Afrique et d'Asie. Une production qu'il vend ensuite grâce à ses filiales suisses. En octobre 2021, un rapport publié par *Pain pour le prochain*, Alliance Sud et le réseau Netzwerk Steuergerechtigkeit a révélé que Socfin transfère une partie des bénéfices tirés de la production de matières premières vers le canton de Fribourg, où les taux d'imposition sont bien moins élevés que dans les pays de production.

L'optimisation fiscale est très répandue chez les multinationales. Si elle n'est certes pas illégale, cette pratique est injuste, car elle prive les pays de production de recettes indispensables à leur développement et renforce ainsi les inégalités à travers le monde. La Suisse a elle aussi sa part de responsabilité en la matière : sa politique fiscale favorable aux multinationales est un des piliers du système. Le rapport documente aussi le lien étroit entre évasion fiscale et maximisation des profits au détriment des populations vivant dans les régions concernées.

Une caravane en Afrique de l'Ouest

Une autre action contre l'accaparement des terres par des entreprises d'exploitation était la caravane ouest-africaine de la Convergence Globale des Lutttes de la Terre et de l'Eau. Dans le cadre de cette initiative soutenue par *Pain pour le prochain*, plus de 300 personnes ont pris la route, en décembre 2021, pour faire étape dans 16 localités de cinq pays d'Afrique de l'Ouest. Outre l'accaparement des terres, les discussions, les présentations, les projections de films et les échanges avec diverses personnalités politiques ont porté sur le droit aux semences, l'accès à l'eau et la promotion des méthodes de culture agroécologiques. Plus de 15 000 personnes ont participé aux événements organisés.

En Indonésie, l'accaparement des terres est dû principalement à la produc-

tion d'huile de palme. Même le fameux label «huile de palme durable» utilisé par les entreprises et les distributeurs ne permet pas de résoudre les problèmes sociaux et écologiques qui en résultent. C'est pourquoi un réseau de syndicats et d'organisations environnementales indonésiennes développe, avec le soutien de *Pain pour le prochain*, une stratégie pour rendre plus équitable le secteur de l'huile de palme. Fin novembre, *Pain pour le prochain* a organisé un webinar afin de présenter aux nombreuses personnes intéressées à quoi pourrait ressembler une telle «Just Transition» du secteur de l'huile de palme et comment la réussir.

Le succès de la Foire des semences paysannes

La Foire des semences paysannes, organisée fin février au Cameroun par le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD), un partenaire de *Pain pour le prochain*, a elle aussi remporté un franc succès : regroupant près de 100 stands sur une durée de trois jours, elle a permis à plus de 800 personnes de vendre et d'échanger des semences. Les variétés rares ont été documentées et certaines directement plantées sur un champ du RADD destiné à la formation. Des conférences et des séances d'information ont également eu lieu. Cette foire

a montré à quel point le besoin en semences locales est grand, alors même qu'elles sont menacées, au Cameroun aussi, par des monocultures bien souvent industrielles.

Une des causes de la disparition des variétés locales est la réglementation de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), qui interdit aux familles paysannes de multiplier, d'échanger ou de vendre des semences de variétés végétales protégées. Or, la libre utilisation des semences est un pilier central du droit à l'alimentation et contribue au maintien de la biodiversité agricole. À l'occasion du 60^e anniversaire de l'UPOV début décembre, *Pain pour le prochain* et huit autres organisations ont réclamé la dissolution de l'union et l'abolition de ses règles. Déguisés en plantes alimentaires, leurs militant-e-s se sont enchaînés devant le siège de l'UPOV à Genève. La manifestation et l'appel ont été soutenus par près de 300 organisations et réseaux à travers le monde.



Manifestation devant le siège de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) à Genève. ©Nicolas Righetti

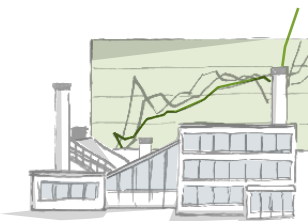
La BNS doit arrêter d'investir dans les énergies fossiles

Si le réchauffement se poursuit au même rythme, en 2100, il ne restera qu'une dizaine de glaciers minuscules en Suisse. Cette réalité, *Pain pour le prochain* l'a mise en avant en septembre 2021, lors d'une commémoration qui a rassemblé plus de 200 personnes au pied du glacier tessinois du Basodino, aujourd'hui réduit à peau de chagrin. Les terribles inondations de l'été 2021 ont montré clairement les dangers qui nous guettent si nous n'agissons pas avec détermination contre la crise climatique.

Alors que les pays comme la Suisse disposent de suffisamment de moyens pour réparer les dégâts et financer des mesures préventives, de nombreux pays du Sud n'ont pas cette chance. En 2021, *Pain pour le prochain* et *Action de carême* ont donc lancé une campagne œcuménique de quatre ans sur le thème de la justice climatique. Les principaux responsables de la crise climatique, les pays du Nord, doivent assumer davantage leurs responsabilités et prendre des mesures radicales pour réduire leurs émissions de CO₂.

La BNS doit sortir des énergies fossiles

La Banque nationale suisse (BNS) figure au rang des principaux responsables du



réchauffement climatique dans notre pays. Fin 2019, cette dernière détenait près de six millions de dollars d'actions d'entreprises actives dans les énergies fossiles. Ce faisant, elle favorise un réchauffement global de 4 à 6 degrés d'ici 2100. Fortes d'une pétition signée par 14 000 personnes, *Pain pour le prochain* et *Action de Carême* ont demandé à la BNS, en avril 2021, de se défaire de ces investissements.

Pain pour le prochain a également participé à une campagne de l'Alliance climatique Suisse en faveur de la nouvelle loi sur le CO₂, qui a été rejetée de peu en juin 2021. Il est donc d'autant plus important de s'engager à tous les niveaux pour réduire les émissions suisses de CO₂ à zéro net d'ici 2040.

Cours en ligne pour 50 000 personnes

Parmi les solutions permettant de réduire les émissions de CO₂, on trouve les « Conversations carbone », qui aident les partici-

pant-e-s à mettre leur vie en phase avec le climat. En raison de la pandémie de coronavirus, seules 20 des 34 conversations prévues en 2021 ont eu lieu et elles n'ont réuni que 139 personnes en tout. En revanche, les formations pour devenir facilitatrice ou facilitateur ont connu un franc succès : 27 personnes ont été formées dans le cadre de quatre sessions de formation.

Le « Laboratoire de transition intérieure », en Suisse romande, vise lui aussi à susciter des changements de comportement. En 2021, il a été partenaire officiel du MOOC Transition Intérieure. Lancé en France par le mouvement Colibris, qui est fondé sur les principes de sobriété, d'autonomie et de partage, ce MOOC a été suivi par plus de 50 000 personnes. Le laboratoire a également contribué à la création de la pièce de théâtre *Et si... tout n'était pas joué*, dont six représentations se sont tenues en 2021.



Entretien « La justice climatique est un sujet éminemment politique »

Pourquoi vous engagez-vous pour la justice climatique ?

Miges Baumann – Je suis scandalisé(e) par celles et ceux qui contribuent le moins à la crise climatique en soient les principales victimes. Je parle bien entendu des populations démunies des pays du Sud. Bien qu'elles n'émettent presque pas de CO₂ elles sont déjà confrontées à des phénomènes météorologiques extrêmes, à des sécheresses, à la montée des eaux et à des maladies liées aux changements climatiques. Et les conséquences du réchauffement climatique seront bien plus graves pour les jeunes et les générations futures.

Est-ce également un problème pour les droits humains ?

Oui, les pays industrialisés violent les droits humains, notamment les droits à

l'alimentation et à l'eau, à la santé et au développement. Quant au gaspillage des ressources, il menace la survie de l'humanité.

Comment pouvons-nous agir ?

En tant qu'individus, nous pouvons réduire notre consommation et ainsi nos émissions de CO₂. Néanmoins, la justice climatique est aussi un sujet éminemment politique. En tant que citoyen-ne-s, nous pouvons amener l'État et les entreprises à prendre conscience de leurs responsabilités. Les mondes économique et financier doivent accélérer le passage aux énergies renouvelables et le recyclage des matières premières. En outre, il est impératif de reconnaître la nécessité d'indemniser, selon le principe de causalité, les pertes et les dommages importants provoqués par la crise climatique.



Miges Baumann a été responsable de la politique de développement à *Pain pour le prochain* pendant 15 ans. Il a pris sa retraite en 2021.

©Patrick Kummer



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70
info@eper.ch
eper.ch
IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5